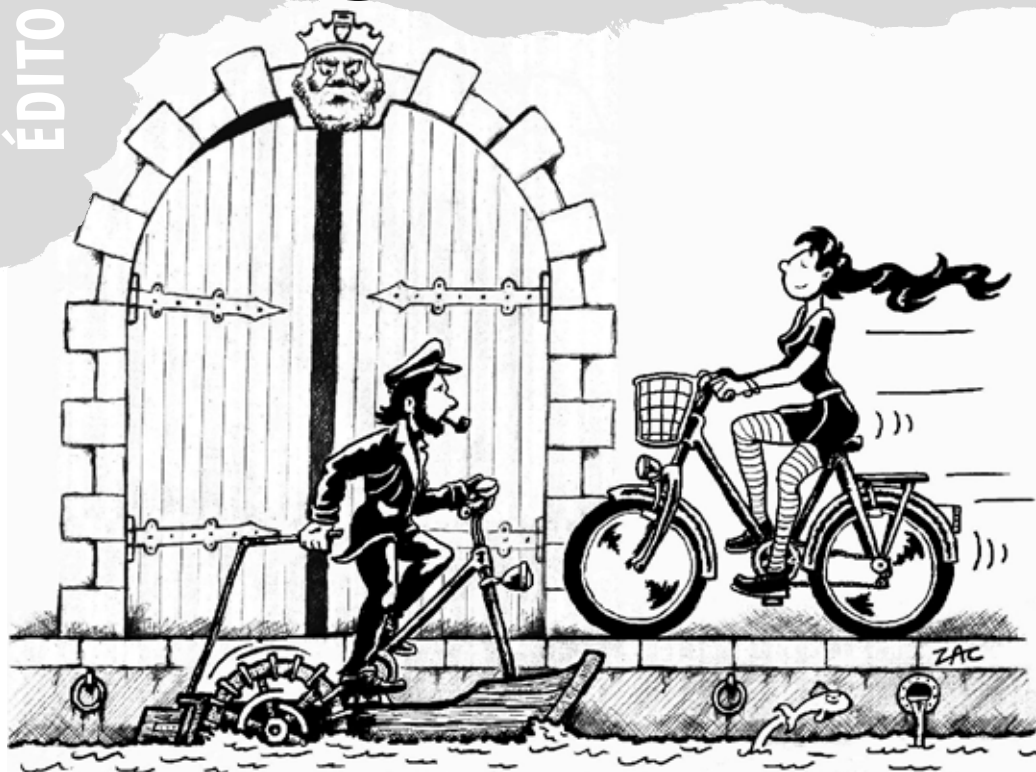


Bicyc' LETTRE

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > Novembre 2012 > n°92

ÉDITO



LE VÉLO AU CŒUR DE LA CITÉ

Autrefois voie navigable, le cours des 50 Otages devint progressivement la voie royale pour la voiture. À partir de 1993, le tram vient réduire la part de celle-ci mais les engins motorisés continuèrent à s'engouffrer dans cette artère en créant de véritables embolies.

Aujourd'hui, en plaçant les déplacements à vélos dans le couloir central du Cours, les aménageurs nous donnent le premier rôle comme acteurs des déplacements urbains. Ils renvoient à la marge les véhicules motorisés, l'espace est à nous ; à nous de le conquérir et de l'étendre. Cette visibilité va jouer comme un aimant, aujourd'hui le vélo au cœur de la Cité n'est plus marginal, il s'impose comme mode de déplacement incontournable dans la ville. Passage obligé de toutes les grandes manifestations sociales d'après guerre, ne boudons pas notre plaisir et parcourons avec bonheur cette artère principale qui aujourd'hui ne constitue plus une rupture entre deux centres mais au contraire crée un lien entre les quartiers du centre de la ville.

Cette transformation en voie cyclable du Cours vient concrétiser la prise en compte des attentes que portent depuis plus de 20 ans les militants et les adhérents de Place au Vélo. Si Nantes devient une ville cyclable, nous le devons aux perspectives visionnaires qu'ils ont eues, persuadés que les déplacements dans les zones urbaines ne pouvaient plus être l'apanage de la voiture, et que le vélo, loin d'être une machine ringarde ou vieillotte, pouvait être au contraire un puissant levier dans la complémentarité des modes de déplacements. Vingt ans cela peut paraître long, mais il a fallu convaincre les élus et les techniciens de la Métropole pour engager les travaux nécessaires aux aménagements. Bien des erreurs ont été faites mais nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. Entre nos comptages qui sont peut être un peu pessimistes et ceux de Nantes Métropole qui sont eux optimistes, le vélo est sur la bonne voie. Les chantiers sont lancés et il reste un immense travail à faire pour construire un vrai réseau cyclable et convaincre les habitants de se mettre au vélo. Le cours des 50 Otages ne doit pas seulement être une belle vitrine. Il ne saurait être réservé aux seuls usagers du centre ville et son accès depuis la périphérie de l'agglomération doit être facilité par des voies sécurisées et prioritaires par rapport à la voiture. C'est là tout l'enjeu des cinq années à venir.

Jean Paul BERTHELOT
Président Place au Vélo

- 2 ❖ Revue de presse Comptages
- 3 ❖ PAV à Nantes Métropole
- 4 ❖ Aménagements
- 5 ❖ Pour une pratique responsable du vélo
- 6 ❖ Les Actions PAV
- 7 ❖ Les plassevélistes écrivent
- 8 ❖ Sorties PAV/Agenda

Réunion des adhérents

mardi 4 décembre 20H30
Maison des associations
Quai Baco salle B
Nous y aborderons les
plans de déplacements
vélo des communes
et des quartiers nantais.

Assemblée générale annuelle

samedi 16 février
14H00-18H00
Maison des syndicats
(Attention la date a
changé)



REVUE DE PRESSE ET ACTUALITÉS DIVERSES

LILLE

DOSSIER COHABITATION TRAM VÉLO

La cohabitation entre vélo et tram se passe souvent bien, mais ce n'est pas le cas à Valenciennes. La construction d'une deuxième ligne de tram semble toujours y donner la priorité aux aménagements de voies ou de parkings pour les voitures autour des voies de tram, sans prendre en compte les besoins des cyclistes. Voilà qui rappelle étrangement le cas d'une partie de la ligne numéro 3 à Nantes.

L'heurovélo n°70, septembre 2012

<http://www.droitauvelo.org/HEUROVELO/heurovelo70.pdf>

RENNES : SIGNALISATION ET VOIRIES : UN EXEMPLE À SUIVRE

Signature d'une charte entre la ville de Rennes et Rennes métropole pour minimiser l'impact des travaux urbains sur les déplacements des piétons et cyclistes.

<http://metropole.rennes.fr/actualites/les-themes/deplacements/cyclistes-et-pietons-ne-seront-plus-les-oublies-des-travaux-de-voirie/>

LA CALIFORNIE À LA POINTE DU PROGRÈS

À découvrir : des feux de circulation intelligents. Un nouvel appareil de détection des véhicules a été mis en place dans une petite ville de Californie, qui détecte et différencie les véhicules en approche, et adapte la durée du feu vert si un cycliste est détecté.

<http://www.innovcity.fr/2012/05/03/detecteurs-innovants-securisent-traversee-cyclistes-pleasanton-californie/>

DIMINUER LA VITESSE ET LA POLLUTION AUTOMOBILE À PARIS ?

Après l'échec du référendum strasbourgeois sur la ville à trente, c'est Paris qui pourrait bientôt décider de limiter à 30 km/h la vitesse des véhicules sur plusieurs grands boulevards. Le débat est lancé.

<http://transports.blog.lemonde.fr/2012/10/22/30-kmh-en-ville-pourquoi-ca-enerve/>

STOP AUX SUBVENTIONS À LA POLLUTION !

La FUB et la FNAUT soutiennent l'appel pour l'arrêt des subventions à la pollution et la mise en place d'une fiscalité française cohérente et écologique. Pour signer l'appel :

<http://www.stopsubventionspollution.fr/>

Et pour rappel, le lien vers l'excellente revue de web d'ActuVélo, à conserver dans ses favoris : <http://actuvelo.fr/>

NOS COMPTAGES SONT-ILS PESSIMISTES ?

Ces comptages sont réalisés comme tous les ans depuis 1998, à l'occasion de la semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre. Deux comptages sont réalisés. Cette année, pour éviter le samedi, nous avons compté les jeudis 20 et 27. La durée de comptage est d'une heure. Pour juger de la variation de cette fréquentation sur la journée, le comptage est réalisé pour une heure dite « creuse », de 14h à 15h, ainsi que pour une heure « pleine », de 17h30 à 18h30.

Le comptage des cyclistes a été réalisé sur quatre voies cyclables majeures permettant d'accéder au centre-ville de l'ouest, de l'est, du nord et du sud de l'agglomération et au centre-ville. Cette année, la progression des cyclistes comptés n'est pas aussi franche qu'en 2011. La météo des jours précédents le 27 incitait moins à utiliser le vélo. La situation du Cours des 50 Otages n'était pas très favorable. On peut considérer que le nombre de cyclistes a doublé en 10 ans, passant de 1855 à 4013. Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs de 15% de cyclistes en centre-ville.

Ces résultats que nous jugeons décevants nous ont amenés à transmettre un courrier au Président de Nantes Métropole afin de poser quelques hypothèses sur cette faible progression :

- Les aménagements récents portent essentiellement sur l'hypercentre de Nantes mais aucun aménagement pour franchir le périphérique n'a été effectué ;
- Discontinuité des aménagements ;
- Conflits de compétence entre les différents acteurs : communes, communauté

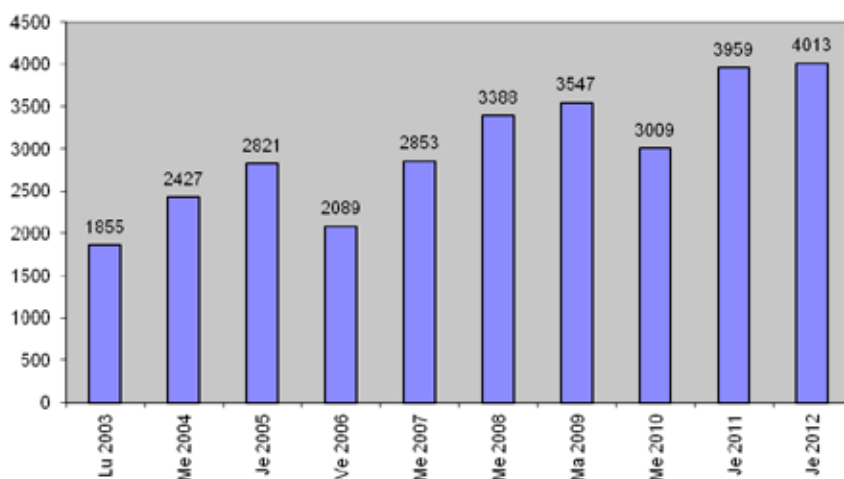
urbaine, conseil général, DIRO qui sont sources de retard pour débiter certains chantiers ;

- Stationnements en épis non supprimés sur la plupart des grands boulevards comme cela avait été annoncé (Bd Pasteur, des Belges, des Anglais etc...) ces voies constituent pourtant des voies de circulation importantes pour les cyclistes ;
- Axes principaux non pris en compte tels la rue de Strasbourg, le boulevard Dalby ;
- Trop de conflits avec les circulations ou stationnements des véhicules motorisés créant une atmosphère anxiogène pour les personnes peu habituées à se déplacer à vélo dans l'espace urbain.

Les services de Nantes Métropole nous ont transmis leurs propres données saisies à partir des boucles de comptage installées en permanence à différents points de l'agglomération. Elles montrent effectivement une augmentation relativement importante d'un mois sur l'autre pour un point identique mais elles ne permettent pas de mesurer l'évolution d'une année sur l'autre comme celles de Place au Vélo car elles ne sont été installées que depuis un an. Auparavant Nantes Métropole effectuait des comptages manuels comme nous-mêmes mais les dernières communications de ces données datent de 2007 ! Nous demandons une communication plus régulière des chiffres des comptages automatiques pour un travail constructif entre l'association et la Communauté Urbaine.

Le détail de nos comptages est sur le site de Place au Vélo.

Comptage total sur 10 années



Le plan Vélo à Nantes Métropole

Jacques Garreau, vice-président de Nantes Métropole chargé des modes doux, Eric Chevalier, directeur des déplacements et Hadrien Bedok chargé de la mission déplacements doux nous ont accueillis le 16 novembre pour une réunion consacrée aux aménagements cyclables.



Les stationnements en épis

En 2012, un petit nombre de rues ont vu le stationnement en épis supprimé : essentiellement rue du Général Buat et boulevard de la Solidarité. Rien de prévu pour 2013, hormis quelques sites ponctuels concernés par les travaux chronobus le long de la ligne C6. Le plus gros chantier sera celui concernant les boulevards du XIXème qui seront impactés par le futur chronobus C10 (actuelle ligne 70). En 2013, une étude complète de l'axe sera effectuée sur cet axe pour améliorer tous les déplacements doux et les transports en commun.

Franchissements du périphérique

Tous les franchissements ont été regardés. Au total, 76 franchissements recensés, trois-quarts des franchissements ne comportent pas d'aménagements cyclables. Sur les 43 km de périphérique, il existe seulement 23 franchissements adaptés : 1 tous les 2 km en moyenne. Ce maillage est très lâche et provoque de gros détours sur les parcours des cyclistes. La collectivité est souvent empêchée d'intervenir du fait de la domanialité des franchissements. Les échangeurs dépendent souvent de l'Etat : portes de Saint-Herblain, d'Ar Mor, de Sautron, de Rennes, de Ste Luce, de Goulaine, des Sorinières ou de Cofiroute à Gesvrine... Les voies peuvent également être départementales route de Clisson, porte de Retz, porte de Rezé, porte de Grandlieu. Ces portes ont été créées à une époque où on n'imaginait pas les circulations douces. Tout y est organisé pour la meilleure fluidité des motorisés et le mépris des piétons et autres circulations douces. Il est difficile d'y trouver des solutions simples pour les franchissements cyclables.

En 2013, seront aménagées les portes de Saint-Herblain et de Sainte-Luce et le franchissement inférieur rue de la Papotière. Sera également lancée une étude sur la porte de Rezé qui va

être complètement reprise courant 2014 pour permettre l'implantation du MIN sur le site de la Brosse.

Nous discutons particulièrement des portes de Sautron et de la Chapelle pour lesquelles aucune étude ni solution ne sont programmées. Il est envisagé cependant un groupe de travail avec le pôle et les usagers de Place au Vélo pour trouver les possibilités d'améliorations pour les vélos dans ces giratoires monstrueux.

Axe nord-sud

Les travaux vont se dérouler de janvier à avril. Entre la place Sarraïl à Rezé, une piste bidirectionnelle va être installée le long du tramway sur le pont Rousseau et le long de la rue Dos d'âne. Une déviation pour les vélos sera mise en place le long de la rue dos d'âne jusqu'à Mangin pour 6 mois. Même durée de janvier à avril Chaussée de la Madeleine de la place Ricordeau au pont Audibert. La piste longera la ligne de tram.

Pour le Bd des Martyrs, l'appel d'offres est lancé pour des travaux qui devront être terminés en août 2013. A terme, une bidirectionnelle sur le pont Audibert qui se prolonge par deux pistes de chaque côté du tram (2m mini) au long de la voie de tram jusqu'à Mangin où on retrouve une bidirectionnelle sur le pont de Pirmil.

Appuis-vélos dans le secteur piétonnier

Nous redisons le manque de possibilités de stationnements dans le centre-ville de Nantes où la chasse au mobilier urbain a été efficace. Place au Vélo a fait part des manques précis. L'arbitrage est au niveau du directeur général. Nos interlocuteurs sont conscients du manque et de la nécessité d'avoir plus de possibilités de stationnements sécurisés.

A notre question sur les scooters qui occupent des appuis-vélos, il est précisé que la réglementation ne permet pas de verbaliser.

Jalonnement

Une enveloppe de 40.000 € a été fixée. Le jalonnement sur certaines zones a débuté.

Le jalonnement définitif de la Loire à vélo sera mis en place à la fin des travaux, soit fin 2013.

Projets 2013-2014

Certains travaux demandés dans les plans communaux de déplacements doux (PCDD) des communes sont programmés. Les montants sont de 3M€ hors Nantes et 2,5 M€ sur Nantes. Toutes les communes ont au moins un aménagement programmé, plus ou moins important et parfois avec des financements du Conseil Général.

Sur Nantes on a noté principalement les contournements des ronds-points du Garigliano et Abel Durand, rue des usines, rue des Marsauderies, route de Gachet, rue Auguste Peneau, rue du Petit Blottereau, rue des renards, rue Félibien, rue Frère Louis, rue Goudy (chaucidou).

Hors Nantes, route de Bouguenais à La Montagne (chaucidou), route du bac à Couëron, route du Loroux à Basse Goulaine, rue des plantes à Saint Sébastien, liaison Loire – Les Couëts à Bouguenais, bd Auguste Priou et porte de Vertou à Vertou, des aménagements complémentaires à ceux du chronobus à Ste Luce...

Sur les 4 ans 2009-2013, le budget total vélo est de plus de 20M€

Marc et Jean-Paul





LES BONNES NOUVELLES :

Sortie Pont de la Jonelière

Bonne nouvelle : Nantes Métropole nous a informés que la portion non terminée entre le pont et la porte de la Beaujoire sera aménagée à partir de janvier prochain.



Axe Nord Sud ça avance

Après l'ouverture de la voie bidirectionnelle du Bd de la Libération à Rezé le 18 septembre. Les travaux d'aménagement de la place Sarraill au pont de Pirmil vont démarrer. Le pont de Pirmil va faire l'objet d'un réaménagement à partir du printemps prochain. La voie piétonne côté amont est assez large – 3m – et sera transformée en voie cyclable bidirectionnelle. Le muret actuel sera supprimé. Il semble cependant que Nantes Métropole ne réduira pas les files voitures sur le Pont Rousseau par crainte de remontée du bouchon sur la place Sarraill.

Bd des Martyrs Nantais

Le passage de la place Mangin (très insécurisant) va être totalement revu, le Bd des Martyrs Nantais fait actuellement l'objet d'un débat sur le type d'aménagement entre la SAMOA et Nantes Métropole. Nous avons envoyé un courrier au directeur de la SAMOA pour faire prévaloir une voie longeant la ligne de tram avec des feux synchronisés à ceux du tram. Ce modèle est défendu par Nantes Métropole mais la SAMOA préconise un autre aménagement. Les arbitrages doivent être pris dans le courant de ce mois.

AU HASARD QUELQUES POINTS NÉGATIFS :

Route de Vannes : Botte d'asperges - Sillon de Bretagne : un travail non terminé ?

La section de cette voie à partir de la rue de la Botte d'Asperges a été mise à une voie, cela a permis de dégager une voie totale pour les cyclistes. Bravo ! Mais les 150 derniers mètres de cette voie avant l'intersection de la voie de tram menant au Sillon de Bretagne n'ont pas été aménagés.

Voie cyclable Sillon de Bretagne - Porte d'Orvault : dégradation

La voie vélos en site propre est très dégradée par les racines des arbres entre la voie de tram et la porte de Sautron. Véritable « tôle ondulée » par endroits, les cyclistes utilisent la route c'est quand même un peu dommage alors que la conception et le revêtement de cette voie sont très confortables.



RD 965 Section Sautron - Porte de Sautron

Nous avons interrogé les services de Nantes Métropole sur cette liaison. Aucun d'aménagement n'existe sur cette voie alors que la voirie très large permettrait un aménagement des voies bidirectionnelles en site propre. Le carrefour du Croisy constitue une rupture car il est très dangereux à franchir pour les cyclistes avec des flux de circulation importants et très peu ralentis compte tenu de la conception très large de la voirie. Les voies bidirectionnelles venant de la Gournerie sont ainsi totalement bloquées à cet endroit et la continuité est rompue vers les quartiers et le bourg d'Orvault. Il est vrai que tomber ensuite sur la porte de Sautron n'incite guère à emprunter cet axe !

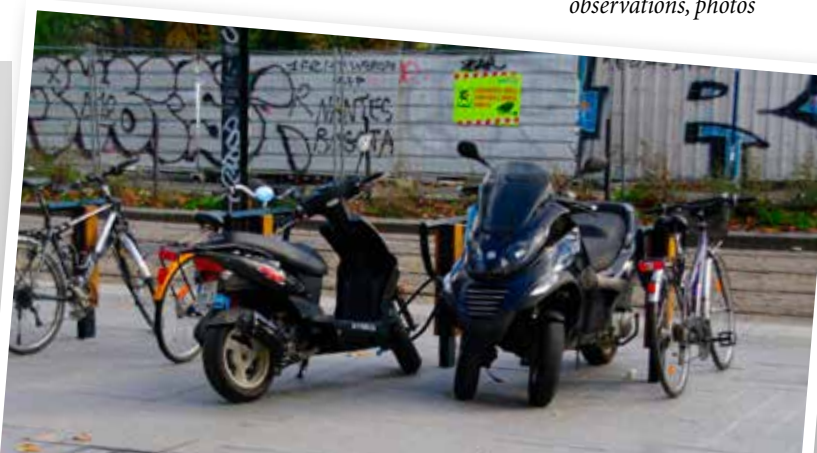
Bd Dalby : Une catastrophe

Nantes Métropole n'a aucun projet d'aménagement sur ce boulevard très fréquenté alors que le pont de la Moutonnerie a fait l'objet d'un aménagement intéressant. Cette rupture des continuités cyclables et l'absence de projet est difficilement acceptable puisque cet axe est le plus évident pour se diriger vers les quartiers Est (photo ci-dessus).

Les appuis vélos : une contradiction

Alors que le centre ville est à 90 % piétonnier et cyclable les appuis vélos y sont en nombre insuffisant, voire totalement absents. Les emplacements ne sont pas indiqués alors que les parkings voitures font l'objet d'une signalétique. On voit des motos ou des scooters stationnés dans tous les sens et nous avons toujours du mal à trouver des appuis pour les vélos. ... Cherchez l'erreur.

N'hésitez pas à nous transmettre toutes vos remarques, observations, photos



LE CHIFFRE DU MOIS...

1 plein d'essence = 1 vélo d'occasion

15 pleins d'essence

= 1 vélo à assistance électrique

POUR UNE PRATIQUE RESPONSABLE DU VÉLO DANS LE CADRE D'UN FUTUR CODE DE LA RUE

ASSURER SA SÉCURITÉ AVEC UN VÉLO BIEN ÉQUIPÉ

L'opération « Cyclistes brillez ! » est l'occasion de parler avec les pratiquants des déplacements à vélo en ville. C'est un moment où nous pouvons constater que de nombreux vélos sont dans des états déplorables, pas d'éclairage, des freins souvent défectueux, des pneus très limites. Si à Place au Vélo nous laissons à la libre initiative des usagers le port du casque, il nous semble important de rappeler aux cyclistes l'importance d'avoir un vélo en bon état. Un bon freinage c'est un gage de pouvoir s'arrêter rapidement pour éviter une voiture ou un piéton et le port du casque avec un vélo aux freins inefficaces n'est pas très sécurisant ! L'éclairage est une nécessité, notamment en cette saison où la nuit tombe vite avec souvent de la pluie qui gêne la visibilité. Là encore le port du gilet, obligatoire de nuit hors agglomération, ne remplacera pas le feu rouge arrière. À l'heure où on voit se développer un discours des « aigris » de la voiture contre ces cyclistes qui ne respecteraient pas les règles du code de la route, il convient d'avoir un vélo équipé et conforme aux équipements obligatoires : éclairage, freins.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES CYCLISTES

Il est tout aussi important d'avoir une pratique respectueuse des règlements, à condition que ces derniers soient adaptés aux déplacements à vélo car si parfois nous roulons sur des trottoirs c'est souvent pour éviter des voiries non équipées et dangereuses pour se déplacer à vélo. Si c'est le cas faisons-le en roulant lentement et sans slalomer entre les piétons. On peut aussi se demander si les STOP sont nécessaires. Ils pourraient être remplacés un peu partout par des « Cédez le passage », cela évite l'arrêt absolu et surtout cela oblige l'ensemble des usagers de la rue à être vigilants à toutes les intersections. Les accidents les plus graves ont lieu là où l'un des usagers est sûr de son droit parce qu'il est sur une rue prioritaire. Il semble qu'à Paris il n'existe qu'un seul STOP...

À vélo ce n'est pas s'arrêter qui est difficile... c'est repartir, d'où l'avantage du VAE qui permet d'être sans effort à une vitesse quasi identique à celle des véhicules motorisés. Nantes Métropole facilite les déplacements à vélo par des mesures comme les Tourne à Droite ou les Va Tout Droit de la même manière les Cédez le Passage devraient être généralisés ou



alors considérer que le STOP pour les vélos est un Cédez le Passage et ne demande pas l'arrêt absolu.

VERS LE CODE DE LA RUE

Il y a donc nécessité à relancer rapidement le travail sur le code de la rue. Les pratiques évoluent, hier un cycliste pouvait être verbalisé s'il utilisait un sens interdit, aujourd'hui il ne le sera plus si la rue est équipée d'un DSC. L'environnement se modifie, les modalités de déplacement dans l'espace urbain ne sont pas identiques à celles hors agglomération, il y a urgence à décliner le code de la route vers un véritable code de la rue au sens juridique du terme. Cette nouvelle branche du droit consacrerait le principe du droit du plus vulnérable et intégrerait l'ensemble des nouvelles mesures réglementaires propres à l'espace urbain telles les Tourne à Droite ou autres Double Sens Cyclables.

AL et ZOU !

par Michel-Marie Bougard

Ce déguisement d'indien n'est-il pas un peu ridicule, Al?



Pas du tout Zou!...

Certains automobilistes conduisent bien comme des cowboys!

les Actions de PAV

OPÉRATIONS

« CYCLISTES BRILLEZ ! »

« TOUT POUR LE VÉLO »

Du mercredi 24 octobre au samedi 3 novembre, rendez-vous a été donné Cours des 50 Otages sur la Place de l'Écluse pour tout savoir sur la pratique du vélo dans l'agglomération nantaise. Cette semaine intitulée « Tout pour le vélo » et initiée par Nantes Métropole a rassemblé tous les partenaires autour du vélo : du Cyclotan aux services de location et de stationnement, en passant par le centre d'exposition et d'information, il y avait décidément tout sur le vélo.

Le stand de Place au Vélo, avec le précieux concours de ATAO Vélo et Vélocampus, n'a pas désempilé et a connu une affluence remarquable. Pour couronner le tout, le soleil inattendu – et les cyclistes – étaient au rendez-vous. L'accueil a été apprécié, ainsi que les échanges et les conseils donnés sur l'entretien de leur monture, les réglages indispensables (freins, pneus, vitesses, roulements), les équipements adaptés en termes d'éclairage. A noter quand même que beaucoup de vélos mériteraient eux aussi une prime à la casse au vu de leur état limite quant à la sécurité...

Mention spéciale à tous les bénévoles qui ont assuré l'atelier technique dans la bonne humeur, répondu soigneusement aux attentes du public et fait la promotion de Place au Vélo. Et les résultats sont là pour le prouver : près de 300 vélos bichonnés, 25 adhésions et 62 marquages. Mercredi 24 octobre à 18h, 15 adhérents se sont retrouvés devant le stand de Place au Vélo pour une balade nocturne sur le Cours des 50 et dans les rues de Nantes. Samedi 3 novembre à 18h, ce fût un drôle de défilé pour clôturer la semaine : plusieurs adhérents ont reconduit les triporteurs, biporteurs et autres tandems de l'Îlot Familles, l'association qui loue des vélos familiaux sur le site des Chantiers.

Avec l'inauguration du Cours des 50 Otages (mis en zone à trafic limité et équipé d'une piste centrale bidirectionnelle pour les cyclistes), le vélo prend peu à peu sa place en ville, et c'est de bon augure pour les cyclistes nantais.

Dominique



Le Vélo en fête

PROJETS 2013

Place au Vélo continue de développer des actions événementielles dans les communes de l'agglomération pour faire parler du vélo tout au long de l'année, auprès de différents publics. Voici le programme que nous souhaitons développer en 2013.

Promotion du vélo en mars à Rezé

défilé de mode « vélo », bourse aux vélos, actions avec les centres socioculturels, ciné-débat... Sous réserve de l'accord de la mairie.

Journée Handi'cap Vélo à Vertou le dimanche 21 avril

deuxième édition de cette manifestation « made in Place au Vélo » permettant de faire connaître la diversité des vélos, les possibilités qu'offrent ces vélos adaptés aux personnes ayant un handicap, les activités associant vélo et handicap de l'agglomération et d'ailleurs... La journée Handi'cap Vélo sera organisée en partenariat avec l'équipe municipale de Vertou qui a été séduite par le projet, et le cycloclub de Vertou : ce même jour aura lieu la Journée de randonnées Loire Sèvre et Maine organisée chaque année par le cycloclub.

Fête du Vélo le dimanche 2 juin (date susceptible de changer)

Nous proposons un parcours inédit entre l'Erdre et la Loire, à la découverte de la campagne de Carquefou, de la voie verte Carquefou – Saint Mars-la-Jaille, des hauteurs de Mauves-sur-Loire, avec un retour par la rive nord des bords de Loire. Nous souhaitons organiser deux pôles animations à Carquefou – Port Jean et à Mauves-sur-Loire. Nous ferons appel aux associations des communes traversées pour des animations.

Eco-coaching : En 2013, année sous le signe Nantes Capitale Verte, Place au Vélo propose d'étendre le concept du coaching vélo à d'autres domaines en créant une dynamique avec les associations du réseau de l'environnement. Des citoyens militants pourraient ainsi faire partager leurs savoirs en termes d'éco-gestes auprès des citoyens volontaires : les accompagner pour le tri des déchets, le jardinage écologique, les déplacements, les économies d'eau et d'énergie... On l'imagine facilement, cette démarche de conseil direct d'un habitant à un autre, peut être déclinée dans de multiples secteurs.

Pour participer à l'organisation des actions, donner votre avis : Rendez-vous à la prochaine réunion bénévoles, lundi 26 novembre à 19h au n°1 rue d'Auvours (nouveau bureau de Place au Vélo).

Muriel

Inspiré des 20 ans de Place au Vélo

Connaissez-vous les principales qualités du vélo ? Elles se résument en un mot : Liberté

Liberté de la légèreté : un tour de pédale... et c'est parti !

Liberté de passer presque partout, des chemins aux ruelles étroites, des rues piétonnes à vitesse réduite aux bords de Loire de la source à l'estuaire,

Liberté d'éviter les bouchons et d'arriver à l'heure à son rendez-vous,

Liberté des rencontres fortuites, des arrêts spontanés entre voisins et connaissances,

Liberté du stationnement facile et proche bien qu'il soit encore à améliorer en certains points,

Liberté de goûter l'air printanier, sentir le vent ou le soleil dans ses déplacements,

Liberté du calme et du silence,

Liberté de ne plus dépendre sans cesse du pétrole,

Liberté de rouler cool ou de forcer et sentir le cœur, les poumons et tous les membres s'activer,

Liberté de l'équilibre trouvé tout petit et maintenu à travers les âges de la vie.

Liberté de partir à l'aventure vers de nouveaux horizons en quelques tours de roues.

Daniel

Appel à faire du vélo sans les mains ou l'art de ne pas avoir le nez dans le guidon

Faire du vélo sans les mains, c'est un truc de gamin, mais pas seulement. Ce n'est plus l'idée de montrer qu'on est grand et performant. C'est aussi une esthétique de l'existence, où l'habileté est valorisée. Faire du vélo sans les mains ou se tenir droit et coi devant l'inconnu est une qualité reconnue, bien assis face au destin. Oui, il y a quelque risque à s'émanciper d'une société pétrifiée par le sentiment d'insécurité, mais à tous âges, soyons assez stylé pour la défier, en conduisant sans les mains.

Faire du vélo sans les mains, c'est donc retrouver un plaisir d'enfant, parce que les enfants ont naturellement un corps et qu'il s'agit de goûter une joie immédiate, beaucoup plus facile à atteindre que la joie du funambule sur sa corde. Faire du vélo sans les mains, est le moment de solliciter son corps, en prenant les virages grâce aux abdominaux et aux cuisses, en dansant à l'aide de bras mouvant en perpétuel ajustement. Est-ce que vous marchez avec moi ? Si oui, vous aurez besoin de vos bras, pour équilibrer ce beau tandem humain/machine, vous aurez besoin de vos bras pour communiquer avec votre entourage !

Dernière question : Est-ce que votre vélo vous supporte quand vous décollez les mains du guidon ? Faites le test et si vous répondez oui, c'est que vous n'avez pas le nez dans le guidon !

Michel Le Brigand

De Seattle à Los Angeles ... une belle balade américaine

Nous avons souvent des représentations du peuple américain qui sont parfois stéréotypées et ce voyage à vélo était pour moi l'occasion de mieux appréhender le fonctionnement de la société américaine car je n'avais encore jamais mis les pieds en Amérique du Nord. Traverser des villes comme San Francisco, parcourir la Californie c'est aussi relire l'histoire mythique de l'Amérique et de sa conquête de l'Ouest. Longer cette côte à vélo apparaît donc comme une belle balade, difficile car la route de la côte est accidentée et les vents souvent violents.

Très grande surprise en ouvrant le lendemain de notre arrivée les volets de l'hôtel à Seattle, je vois des centaines de cyclistes, vélos de sport équipés d'une petite sacoche ou d'un petit sac à dos. Ce ne sont pas des cycloportifs mais des gens qui vont au travail. Il faut être léger et sportif pour grimper les monstrueuses côtes des villes de la côte Ouest. Les rues sont tracées droit dans la pente. Il vaut mieux avoir des stratégies de contournement pour se déplacer et éviter les pentes qui parfois doivent être supérieures à 20% ! Mais les américains sont pragmatiques tous les bus dans les villes sont équipés à l'avant d'un rack qui permet de transporter trois vélos... En France on nous trouvera toutes les raisons pour nous dire que c'est impossible ! Dans le pays où la voiture est reine, le vélo a trouvé sa place... mieux qu'en France.

À vélo aucun souci on s'insère dans la circulation dans de simples voies où sont peints des logos vélos. On se sent tout à fait à sa place.

Il faut dire que la vitesse est limitée, en ville 25 miles, et la courtoisie à l'égard de cyclistes est la règle... les scooters sont quasi inexistantes je me rends compte combien en France ils sont une plaie en ville. Les motards sont limités dans leurs déplacements, seules quelques rues leur sont autorisées. Des parkings motos sont installés dans

les zones périphériques.

Ce pays m'a surpris, des gens toujours prêts à renseigner, curieux de savoir d'où nous venions. Voyager à vélo ici est un pur bonheur. Le long de cette côte du Pacifique nous aurons parcouru un peu plus de 2000 km en ne quittant quasiment jamais le bord de mer. Ces côtes du Pacifique sont magnifiques, sauvages, ventées, froides, souvent dans le brouillard, mais la lumière est très belle, une lumière à l'irlandaise ou à l'écossaise. Sinuant à travers les forêts très vertes de l'Oregon, la route s'évade dans les grandioses forêts de Séquoias, avant d'atteindre des zones plus arides qui annoncent le Mexique, les cactus apparaissent.

Hormis San Francisco entre le Nord et le Sud peu de grandes villes. Ce ne sont souvent que des bourgades, parfois on y trouve un saloon, mais rien ne remplacera nos bistrotts, les pubs britanniques ou les gasthaus allemands !

Enfin, cerise sur le gâteau, les campings d'État ont toujours un espace réservé aux cyclistes ou aux marcheurs (hikers/bikers) peu onéreux (5\$ la nuit) et situés dans des environnements naturels de toute beauté, ils sont propices aux rencontres avec d'autres voyageurs qui sont parfois engagés dans des grandes traversées du continent américain. Le rêve alors continue vers d'autres routes !

See you again !

Plus d'info : <http://velowestcoastusa.blogspot.fr/>

Cartes disponibles en me contactant ;

Cartes des itinéraires vélos aux USA :

<http://www.adventurecycling.org/>

Transporter son vélo en train :

<http://francais.amtrak.com/home>

Jean Paul



➔ Les passovélistes estivent !

les Sorties de PAV

Dimanche 9 décembre

Daniel et Anne-Françoise proposent une balade par la nouvelle piste cyclable près du périphérique Est, vers Ste Luce et Carquefou. Départ place Royale à 10 h. Chacun apporte son pique-nique, une chambre à air et la bonne humeur avant de goûter vers 16 h.

Sénégal

En vue d'un périple au Sénégal, Mariette (adhérente) recherche des personnes intéressées pour participer avec elle au voyage et à son organisation en 2014. Projet en partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme. Réunion d'information mardi 11 décembre à 18h au local de Place au Vélo (1 rue d'Auvours).

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour les mises à jour.

Bicyc' LETTRE

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > Nov 2012 > n°92

**N'oubliez pas la réunion des adhérents
mardi 4 décembre à 20h30 salle B
de la maison des associations Baco.**

SUR VOTRE AGENDA

Vendredi 23 novembre

••• A Bouaye, «Sur la piste des énergies».
Départ à 18h30 devant le Lycée.

Lundi 26 novembre

••• 19h – Réunion bénévoles Projets 2013
« Le Vélo en fête »

Samedis 1er et 15 décembre

••• ateliers Brico-Vélo de 14h à 18h
au 8 rue d'Auvours

Mardi 4 décembre

••• Réunion des adhérents
Rendez-vous à 20h30
à la Maison des Associations allée Baco, salle B.

Samedis 5 et 19 janvier

••• ateliers Brico-Vélo
de 14h à 18h au 8 rue d'Auvours

Samedi 16 février

••• AG annuelle de PAV de 14h à 18h
à la Maison des Syndicats,
Bd de la Prairie aux Ducs

La Bicyc'Lettre est éditée
par Place au Vélo Nantes,
1 rue d'Auvours 44000
Nantes • tél : 02 40 200 400 •
contact : Nantes@fubicy.org •
Internet : http://placeauvelo-
nantes.fr • Directeur de la publi-
cation : Jean-Paul Berthelot •
Rédacteur en chef : Jean-Paul
Berthelot • Conception gra-
phique : Sapristi 02 40 49 81 74
• Impression : RDS, 12 rue Alain
Barbe-Torte 44000 Nantes • N°
ISSN : 2106-7120 • Ce numéro
a été tiré à 800 exemplaires.
Revue bimestrielle, 5 numéros
par an • Ont participé à ce
numéro : Jean-Paul Berthelot ;
Loïc Boche ; Muriel Bouhaddi ;
Daniel Daoulas ; Pierre
Descamps ; Dominique Dupont ;
Stéphane Le Bot ; Marc Peroy •
Illustrations : Jacques Clavreul ;
Michel-Marie Bougard



Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous
hebdomadaire
tous les jeudis de 17h à 20h
1, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > http://placeauvelo-nantes.fr

Bulletin d'adhésion

J'adhère à Place au Vélo et je recevrai le journal la Bicyc'lettre

Individuel 15 euros - Famille 20 euros
 Réduit 5 euros

et en plus : Abonnement à Vélocité 16 euros
(magazine national de la FUB)

Je souhaite soutenir financièrement les actions de Place
au Vélo et je fais un don deeuros

Paiement par chèque en espèces

Boîte aux lettres accessible pour nos porteurs
bénévoles Oui Non

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél.....

E-mail

Je souhaite recevoir le journal par courrier électronique

Oui Non

L'adhésion à Place au Vélo permet également :

- le marquage des vélos à prix réduit
- des accessoires à prix réduits
- des réductions chez les partenaires (consulter notre site internet)